

baie demi-circulaire et un aide la saisit par les cheveux et au même instant que la demi-lune s'abaissait pour emprisonner complètement le cou du malheureux, le bourreau tourna la poignée qui manœuvra le mouton et le glaive passa comme un éclair noir..... On entendit quelques cris de femmes, et en moins de temps que je n'en mets pour le décrire, on vit glisser le couperet, le sang jaillir, la tête bondir dans la manne d'osier remplie de son, le corps y rouler et le couvercle se rabattre. En tout, quatorze secondes !

Gardez-vous de croire cependant que l'instrument n'ait besoin que d'être dirigé et qu'il fasse lui-même toute sa sanglante besogne. Le bourreau doit-être également pourvu de force et d'adresse soit pour contenir le condamné qui s'écarte violemment parfois comme Avinonain (l'horrible boucher qui coupait ses victimes en morceaux) soit pour se défendre contre les morsures, comme il arriva pour Lescuré et Troppmann, qui déchirèrent les mains de l'exécuteur, soit enfin pour lutter contre le principe vital qui subsiste et se défend chez les plus pacifiques. C'est ainsi que par un mouvement involontaire et inconscient, au lieu de porter la tête en avant dans la lunette, ils la rejettent à droite, fuyant ainsi bien inutilement le bourreau qui se tient à leur gauche ; parfois aussi, ils vont buter contre le poteau, et il faut alors les ramener dans la demi-lune et les *ajuster*, selon l'affreuse expression du métier. "Après chaque exécution, j'ai les veines brisées," disait l'un d'eux. Et cette épouvantable besogne se fait au traitement fixe de 4,000 francs par année ! Espérons que les bourreaux lisent au moins, pour se donner du cœur, la belle page que leur a consacrée Joseph de Maistre.

Une remarque que j'avais bien souvent entendu faire et dont j'ai pu constater le bien-fondé, est l'attraction particulière de cet horrible spectacle pour les femmes. Presque toujours elles sont en majorité dans cette mer de têtes mouvantes qui bordent la place et s'étagent aux fenêtres et jusque sur les maisons. Elles veulent suivre jusqu'au bout les péripéties de ce drame qui s'est ouvert à la cour d'assise, et l'on sait qu'elles se seraient presque battues pour y assister. Qui ne se rappelle ce joli mot d'un magistrat qui présidant les assises dans une affaire très scabreuse et apercevant un très-grand nombre de femmes dit : "La cause que nous entamons contient des détails inconvenants ; aussi j'engage les honnêtes femmes à se retirer." Personne ne bougeant, il reprit : "Huissier, maintenant que toutes les honnêtes femmes se sont éloignées, faites sortir les autres."

Mal leur en prend pourtant de fréquenter l'échafaud, car, outre les cas d'attaques de nerfs, de pamoisons, d'évanouissements, de fausses couches, etc., il n'est pas fabuleux d'y relever des cas d'a